

JURIS-MONT-BLANC

CABINET  AVOCATS

BARREAU DE BONNEVILLE

21, Avenue de la Libération - 74300 CLUSES

tél. : 04.50.96.15.74

jurismontblanc@jurismontblanc.com

Vente aux enchères publiques en 1 LOT dans la Résidence en copropriété « Les Chalets de Pierre Plate », et dans le Bâtiment « Les Tavaillons », 57, Chemin de Pierre Plate, à SAINT GERVAIS LES BAINS (74170), d'un appartement, avec un casier à skis et une place de stationnement y cadastré section F, n°3462

Fixée au jeudi 1/7/2021 à 14h00, à l'audience de vente de Madame le Juge de L'Exécution, chargée des Saisies Immobilières près le Tribunal Judiciaire de Bonneville (74130), Palais de Justice, 18, Quai du Parquet

DESIGNATION DES BIENS :

Sur la Commune de SAINT GERVAIS LES BAINS (74170), les biens et droits immobiliers ci-après désignés dans l'ensemble immobilier en copropriété dénommé Les Chalets de Pierre Plate, et dans le bâtiment « Les Tavaillons », 57, Chemin de Pierre Plate, y cadastrés Section F, n°3462, savoir les lots de copropriété suivants : **le Lot n°430** (*appartement au 1^{er} étage du bâtiment LES TAVAILLONS - 8 entrée C, comprenant un hall avec coin nuit, une salle de bains WC, un séjour, un coin cuisine et*

un balcon), avec les 335/100.000^{èmes} des parties communes générales, d'une surface de 24,28 m²
le lot n°576 (*parking ouvert en sous-sol portant le n°C8*), avec les 22/10.000^{èmes} des parties communes spéciales de l'immeuble et les 44/100.000^{èmes} des parties communes générales,
le lot n°545 (*casier à skis au niveau -1 du bâtiment LES TAVAILLONS - C8*), avec les 2/10.000^{èmes} des parties communes spéciales de l'immeuble et les 4/100.000^{èmes} des parties communes générales

régi par un règlement de copropriété avec EDD reçu le 7/6/1978 par Me FONTAINE, autrefois Notaire à ST GERVAIS LES BAINS (74170), publié au Service de Publicité Foncière de BONNEVILLE le 25/7/1978, volume 4306 n°17 avec modificatifs énoncés au cahier des conditions de vente,

le tout plus amplement décrit au procès-verbal descriptif avec dossier de diagnostics techniques établi le 16/3/2021 par la SAS SAGE, Huissier de Justice, annexé au cahier des conditions de vente contenant les clauses et conditions de la vente, déposé le 22/4/2021 au secrétariat-greffe du Juge de l'Exécution chargé des saisies immobilières près le Tribunal Judiciaire de BONNEVILLE (74) sous le n°21/00418, où chacun peut en prendre connaissance.

MISE A PRIX : 90.000,00 € (*quatre-vingt-dix mille Euros*), avec baisse de moitié, à défaut d'enchérisseurs

ENCHERES : En conformité de l'article R322-40 du Code des Procédures Civile d'Exécution, les enchères ne pourront être portées que par le Ministère d'un Avocat au Barreau de BONNEVILLE.

RENSEIGNEMENTS :

1 – au Greffe du service des saisies-immobilières du Tribunal Judiciaire de BONNEVILLE (tél. : 04.50.25.48.00)

2 – SELARL JURIS MONT BLANC, Avocat poursuivant (tél.: 04.50.96.15.74) – www.jurismontblanc.com

Fait et rédigé à CLUSES, le 10 mai 2021

Pour la SELARL JURIS MONT BLANC,

Me C. ABAD-PERNOLLET